

# CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS - 2024

réduisons  
TOUS  
CONCERNÉS  
nos déchets



> CHAMPAGNÉ LES MARAIS

> TRIAIZE

> Luçon : La Marguerite

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
Ma 2		L 5		L 4		L 1		L 6		L 3	
L 8		L 12		L 11		L 8		L 13		L 10	
L 15		L 19		L 18		L 15		L 20		L 17	
L 22		L 26		L 25		L 22		L 27		L 24	
L 29						L 29					
JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
L 1		L 5		L 2		L 7		L 4		L 2	
L 8		L 12		L 9		L 14		L 11		L 9	
L 15		L 19		L 16		L 21		L 18		L 16	
L 22		L 26		L 23		L 28		L 25		L 23	
L 29				L 30						L 30	

**LÉGENDE**

Jour de collecte inhabituel (cause de jour férié)

Ordures ménagères

Emballages recyclables

L lundi  
Ma mardi

## LES BONS RÉFLEXES - COLLECTE

- > Je sors mon bac et mon sac jaune la veille au soir de la collecte
- > Je positionne mon bac sur le circuit de la collecte, poignées vers la route
- > Je ne dépose pas de sac supplémentaire d'ordures ménagères au pied ou sur le bac
- > Je rentre mon bac après la collecte
- > Pour mieux trier mes déchets, je télécharge l'application TRIVAOU

**TRIVAOU**

l'application qui facilite le tri

Téléchargement GRATUIT

DISPONIBLE SUR Google Play

Disponible sur App Store

### EMBALLAGES



Bien vidés, ni lavés, ni emboîtés,  
**tous les emballages vont au sac jaune**

### PAPIER



Les papiers, journaux, enveloppes et magazines sont à déposer dans les colonnes bleues "papier"

### VERRE



Le verre est à déposer dans les colonnes vertes "verre"

**\* À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, la carte d'accès en déchèterie sera obligatoire. Pensez à vous munir de votre carte pour accéder en déchèterie !**



## LES HORAIRES DES DÉCHÈTERIES

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
LES MAGNILS-REIGNIERS	9h - 12h	9h - 12h 14h - 17h				
MAREUIL-SUR-LAY-DISSAIS	14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h		9h - 12h 14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h
CHAILLÉ-LES-MARAIS	14h - 17h	9h - 12h	9h - 12h 14h - 17h	14h - 17h	9h - 12h	14h - 17h
CHAMPAGNÉ-LES-MARAIS		14h - 17h	14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h	14h - 17h	9h - 12h
SAINT-MICHEL-EN-L'HERM	14h - 17h		9h - 12h 14h - 17h	9h - 12h	9h - 12h 14h - 17h	14h - 17h
LA FAUTE-SUR-MER	9h - 12h 14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h	9h - 12h	14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h
LA TRANCHE-SUR-MER	9h - 12h	9h - 12h 14h - 17h				
LA CHAPELLE-THÉMER		14h - 17h	14h - 17h	9h - 12h	14h - 17h	9h - 12h
SAINTE-GEMME-LA-PLAINE		9h - 12h	9h - 12h	14h - 17h	9h - 12h	14h - 17h
SAINTE-HERMINE	9h - 12h	9h - 12h 14h - 17h	9h - 12h	14h - 17h	9h - 12h	14h - 17h

9h - 12h  
14h - 17h

**Créneaux d'ouverture uniquement  
du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre**

## LES BONS RÉFLEXES - DÉCHÈTERIES

- > Avant de jeter mon déchet, je m'assure qu'il ne peut pas être réutilisé, réparé, donné ou vendu
- > Je trie mes déchets par famille (déchets verts, bois, électronique...) dans mon véhicule ou ma remorque, avant d'arriver en déchèterie
- > J'anticipe mon heure d'arrivée pour respecter les horaires de fermeture
- > Je couvre ma remorque (filet, bâche, sangles...) pour sécuriser mon déplacement
- > Je demande conseil aux agents pour déposer mes déchets dans les bennes de tri adaptées